

exposé, avec la présente Lettre Pastorale, jusqu'au premier jour de Janvier, dans toutes les Eglises de notre Diocèse, après que l'on aura fait la lecture de l'un et de l'autre au prône des Messes paroissiales ou conventuelles, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le dix Août, mil huit cent quarante-trois, sous notre Seing et Sceau, et le contre-seing de notre Assistant Secrétaire.

+ IG. EV. DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

J. O. PARÉ,

Asst. Secrétaire.